



Permis de construire valide

Par **droibis**, le **04/11/2009** à **18:53**

Bonjour,

- Un permis de construire groupé de 3 constructions délivré le 28 avril 2006 et pas mis en oeuvre .
- Un permis d'aménager délivré le 6 mai 2009 sur les mêmes parcelles en vue de la création de 3 lots destinés à la vente .
- Sur PC les réseaux sont prévus en limite nord
- Sur PA les réseaux sont prévus en limite sud
- Le PC prévoit peu de terrassements
- Le PA prévoit des terrassements + importants .

Ces 2 permis sont-ils compatibles ?
Si non ,le PA n'annule-t-il pas le PC ?

Le 4 septembre 2009 réception en mairie de la déclaration d'ouverture de chantier du PC , en date du 27 décembre 2007 !!!
Cette DOC n'annule-t-elle pas le PA ?

Le bénéficiaire de tout a-t-il encore un permis ? Merci infiniment .